

Membres présents et représentés : 8 représentants des personnels sur 8 ayant voix délibérative.

**Liste des fonctions attributaires et montants maximum des PCA 2013-2014**

Primes de Charges Administratives	
Fonctions attributaires	Taux Maximum (en Euros)
Direction adjointe en charge de la prospection, du concours d'entrée, de l'apprentissage et autres missions de représentation de la Direction *	5 500€
Direction de la Recherche	5 500€
Direction scientifique du CETI	5 500€
Direction des Etudes	5 500€
Mission temporaire : Chargé de la réforme pédagogique *	820€
Direction Adjointe du GEMTEX	1 500€

2 / \* Il n'y aura pas perception de la PCA si les activités sont décomptées dans le cadre du référentiel d'activités de l'Ecole.

Le versement de la PCA est subordonné à la réalisation complète du service statutaire d'enseignement.

3 / Afin de faciliter les attributions individuelles en fin d'année universitaire par le directeur sur avis du CA restreint, le Conseil d'administration maintient la réactualisation et signature des fiches missions correspondant aux charges administratives en début d'année universitaire par les bénéficiaires potentiels qui s'engagent par ailleurs à remettre en fin d'année universitaire un rapport d'une page maximum retraçant sommairement les actions menées au regard des objectifs et indicateurs liés à la mission.

4/ Les fiches missions actualisées des PCA seront consultables sur la page RH du portail de l'Ecole.

La liste des fonctions attributaires d'une PCA est soumise au vote avec la modification du montant de la mission temporaire : Chargé de la réforme pédagogique.

Avis du CT	Nombre de votants :	Pour	Contre	Abstention
Représentant des personnels	8	8		

Le Directeur de l'ENSAIT

Jacques Hervé LEVY

DATE D'AFFICHAGE : 12/03/14